

# REGLEMENT DU TOURNOI

## « Générations 17 »

### Préambule

Lors de son assemblée générale du 10 novembre 2017, le Comité Départemental du Jeu d'Echecs de Charente maritime (CDJE17) a décidé d'organiser un nouveau tournoi dénommé « Générations 17 ».

L'idée est de faire jouer en parties longues des joueurs non classés et des joueurs dont le classement Elo ne dépasse pas 1400 de façon à permettre l'acquisition d'un classement en une saison et de favoriser le lien générationnel entre les jeunes et les « moins jeunes » majoritairement concernés par cette tranche Elo.

### Article 1 : Dates et horaires

Le tournoi est organisé en 9 rondes réparties sur trois journées de trois rondes chacune. Chaque journée est organisée par un club différent de Charente maritime.

Pour cette première édition, les lieux et dates retenus sont :

- Dimanche 29 avril 2018 à Rochefort (Maison des Associations- 37, rue du Docteur Pujos)
- Dimanche 27 mai 2018 à Aytré (salle Jules Ferry, Av. Edmond Grasset)
- Dimanche 10 juin 2018 à Surgères (14, rue de la Garenne)

Pour chaque journée, les horaires sont les suivants :

- Pointage : 9h à 9h30
- Ronde 1 : 10h00
- Ronde 2 : 13h30
- Ronde 3 : 16h00

### Article 2 : Inscription

Le tournoi est ouvert aux joueurs ayant une licence A inscrits dans un club de Charente maritime dont le classement Elo est au maximum 1400 à la première ronde du tournoi.

Le classement Elo pris en compte pour l'ensemble du tournoi est celui publié au 1<sup>er</sup> avril 2018.

L'inscription est gratuite et il n'y a donc pas de prix financier.

### **Article 3 : Règles et appariements**

Le tournoi est homologué pour le classement Elo Fide.

La cadence de jeu est 50 mn + 10 sec / coup (Notation des parties obligatoire).

Départage : 1- Buchholz tronqué      2- Cumulatif      3- performance

Le délai de forfait est de 15 minutes après le lancement de chaque ronde. Au-delà, le joueur sera déclaré forfait et perdra la partie ; son adversaire gagnera.

Classement : à la place (grille américaine à l'issue de la neuvième ronde). Outre le classement général, il sera établi un classement pour les trois premiers des quatre catégories suivantes :

- Petits Poussins et Poussins
- Pupilles, Benjamins et Minimes
- Cadets, Juniors et Seniors
- Seniors+ et Vétérans

Ces quatre catégories pourront être regroupées si le nombre de participants dans une catégorie est trop faible.

L'appariement se fait au système suisse intégral assisté par ordinateur au moyen du logiciel PAPI homologué par la Fédération Française des échecs.

Les règles du jeu sont les règles adoptées par le 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pendant une partie, il est interdit de porter sur soi un appareil électronique (par exemple un téléphone) même éteint. Un tel appareil doit être rangé éteint dans un sac. Il est interdit aux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre.

Rappel : la notion de coup illégal a été étendue. *Jouer à deux mains* (par exemple pour roquer), *ne pas promouvoir un pion arrivé en dernière rangée* et *appuyer sur la pendule sans avoir joué son coup* sont considérés comme des coups illégaux. Pour le premier coup illégal, l'adversaire reçoit deux minutes de temps supplémentaire. Au deuxième coup illégal, la partie est déclarée perdue.

### **Article 4 – Comportement des joueurs pendant le tournoi**

Les joueurs doivent respecter la charte du joueur d'échecs.

Les joueurs doivent respecter un silence absolu dans la zone de jeu tant que toutes les parties ne sont pas achevées.

### **Article 5 – Parents et accompagnateurs**

Il est rappelé aux parents et accompagnateurs qu'ils ne doivent interférer en aucune façon dans les parties en cours et se tenir à distance des tables de jeu.

Les parents et accompagnateurs sont invités à mettre leur téléphone portable en mode silencieux.

Les parents et accompagnateurs sont invités à faire respecter le règlement intérieur par les enfants dont ils ont la charge.

### **Article 6 – Responsabilité**

Les enfants restent sous la responsabilité des parents et accompagnateurs. Le CDJE 17 et les clubs organisateurs ne sauraient être tenus responsables de tout accident, vol ou dégradation d'objet personnel survenu pendant la manifestation.

### **Article 7- Droit à l'image**

Par son inscription au tournoi « Générations 17 », **le joueur (euse) adulte ou les parents de joueur (euse) mineur (e)** donnent autorisation à l'organisateur (CDJE 17) et aux clubs participants de publier sur leurs sites internet et pages facebook ou d'autres supports en lien avec l'information ou l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

L'organisateur,

L'arbitre,

Ketsia Ljutovac

Eric Dautheville

-----

À la lecture du préambule du règlement intérieur du tournoi, tenant compte de la caractéristique locale du tournoi, du nombre de joueurs attendus, de votre compétence, qu'aucun prix financier ne sera distribué et que les appariements ne seront pas accélérés, je vous, Éric Dautheville AF3 agréé FIDE, accorde la dérogation exceptionnelle d'être l'arbitre principal du tournoi "Générations 17" organisé les 29 avril, 27 mai et 10 juin 2018 (...)

Bon arbitrage.

Cordialement.

Frédéric Marimon, DRA Nouvelle Aquitaine

# CHARTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

## JE RESPECTE LES RÈGLES

Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.

Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion **d'un réel affrontement sur l'échiquier**.

## JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est accepter de jouer contre lui **sans préjugés**.

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.

Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.

Respecter l'adversaire, c'est être **poli**.

## JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E** sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

## JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Le joueur **concourt à la bonne tenue** de la compétition.

Le joueur se conforme au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.

Le joueur d'échecs est un **sportif !**

**NE PAS RESPECTER CETTE CHARTE, C'EST S'EXPOSER  
À DES PÉNALITÉS SPORTIVES OU À DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

## ***Déontologie des Arbitres en 10 points***

### L'Arbitre s'engage à :

1. Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
2. Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
3. Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
4. Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...) ;
5. Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
6. Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels,...) ;
7. S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux,...) ;
8. Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer de l'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs, ... ) ;
9. S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération indue, ... ) ;
10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

### **Serment de l'Arbitre aux Jeux Olympiques :**

**« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »**